

Les *Annales franciscaines* ont donné la traduction de ces deux lettres, et celle d'une allocution adressée par Son Eminence aux Tertiaires d'Assise.

Voici la seconde de ces deux lettres :

" En publiant le calendrier diocésain, il y a cinq ans, nous avons déjà parlé du Tiers-Ordre de saint François : nous en avons dit l'origine, le caractère et l'utilité, et nous avons exhorté à introduire et à propager dans tout notre diocèse l'Ordre de la Pénitence.

" Toutefois nous croyons opportun, cette année encore, de vous parler de cet Ordre, qui présente un remède si efficace aux maux très graves dont la société humaine est atteinte, au point d'être menacée d'une ruine complète.

" On n'en saurait douter, Dieu qui a fait les nations guérissables, a voulu que cet Ordre fût institué par saint François pour réformer les mœurs, défendre la foi et réunir les âmes dans une charité mutuelle ; il semble vouloir, encore aujourd'hui, le faire servir au renouvellement de la perfection chrétienne parmi les fidèles. Ce n'est pas seulement mon opinion, c'est encore l'opinion d'un grand nombre de personnages éminents.

" Jean-Marie Vianney, curé d'Ars en France, homme d'une remarquable sainteté, disait que, dans les desseins de la sagesse divine, la restauration et la diffusion du Tiers-Ordre devaient sauver la société civile et religieuse.

" L'illustre prelat M^r de Séz^{ur}, en montrant la force sanctifiante du Tiers-Ordre, le présente comme le fondement de l'espérance de l'univers chrétien.

" Les congrès catholiques tenus ces années dernières dans notre Italie, ont exprimé le desir de voir se répandre de plus en plus l'Ordre de la Pénitence : tant ils reconnaissent que de cet Ordre émane une vertu toute puissante pour le triomphe de l'Eglise du Christ sur ses ennemis.

" Le plus autorisé de tous les témoignages est celui du très saint père le pape Pie IX, qui, dans son bref à la *Direction des Annales Franciscaines*, a voulu nourrir l'espérance, qui soutient tant de fidèles, de voir le Tiers-Ordre apporter le remède aux maux dont la société humaine est accablée.

" C'est pourquoi nous, qui avons toujours eu pour les confrères du Tiers-Ordre une affection toute particulière, affection que nous avons senti grandir encore depuis que nous avons obtenu du Souverain-Pontife la direction de la première congrégation de cet Ordre, nous conseillons de nouveau à tous les curés de la ville et du diocèse, de semer et de cultiver avec soin une plante si bonne, qui doit produire dans leurs paroisses les fruits les plus précieux.

" Et, en effet, dans le cours de la sainte visite faite à notre diocèse, ce fut pour notre âme une immense consolation de voir les fruits abondants donnés par cette semence dans les lieux où elle a été cultivée. Les vices en ont été expulsés ou tout au moins diminués, les mœurs ont été réformées, la foi y est plus forte, la charité grandit et la pratique des bonnes œuvres se développe : les fidèles, formés à la divine prudence du Christ, évitent plus facilement et plus sûrement